

V I L L E D E



81-2014.

CUF N° 2014 - 01 - 009

## CONSEIL MUNICIPAL

### REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SEANCE DU 12/11/2014

L'an deux mille quatorze le Mercredi douze Novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Ville de Boé, *convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, sous la présidence de M. Christian Dézalos, Maire.*

#### OBJET DE LA DÉLIBÉRATION

Rapport n°09 - Tarifs et conditions de location des salles et matériels municipaux

#### Présents :

MONSIEUR DEZALOS **Maire**

MADAME LEBEAU, MONSIEUR PANTEIX, MONSIEUR LAFUENTE, MADAME JOURNE-LHERISSON, MONSIEUR GERAUD, MADAME MANDEIX **Adjoint**

MADAME ACCARY, MONSIEUR JOSEPH **Délégués**

MADAME LASSORT, MADAME FORNASARI, MONSIEUR ORDRONNEAU, MADAME LUGUET, MONSIEUR BOUDON, MADAME FAVARD, MONSIEUR MARCOUX, MADAME ROBIN, MONSIEUR DEL-FIORENTINO, MADAME PERTHUIS, MONSIEUR SMYRACHA, MADAME BONFANTI, MONSIEUR JACQUIN, MADAME RAMOND  
**Conseillers Municipaux**

#### Absents excusés :

MONSIEUR LUNARDI (donne pouvoir à MONSIEUR JOSEPH), MONSIEUR KHERCHACHE (donne pouvoir à MADAME FORNASARI), MADAME LABADIE (donne pouvoir à MADAME PERTHUIS), MONSIEUR OURABAH (donne pouvoir à MADAME FAVARD), MADAME TRUILHE (donne pouvoir à MADAME MANDEIX), MONSIEUR ROUX (donne pouvoir à MONSIEUR JACQUIN)

Nombre de membres afférents au Conseil :	029
Nombre de membres en exercice :	029
Nombre de membres présents :	023
Nombre de procurations :	06

Rapporteur : Madame Nicole PERRIER

**OBJET : Rapport n°09 - Tarifs et conditions de location des salles et matériels municipaux****I - Exposés des motifs**

Monsieur le Maire propose une actualisation des conditions et des tarifs de location des salles et du matériel municipal pour mieux prendre en leur coût d'entretien et les modalités de leur utilisation.

**Espace culturel François Mitterrand :**

<b>Entreprises hors Boé</b>	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Salle de banquet sans montage	1 320 €	1 300 €
	Salle de spectacle sans montage	1 430 €	1 400 €
	2 salles sans montage	1 650 €	1 600 €

NB : la prestation montage est proposée en option payante. Le tarif de location comprend 30 tables, 300 chaises plus la tribune pour la salle de spectacle, 30 tables et 300 chaises pour la salle de banquet et 60 tables, 600 chaises et la tribune pour les deux salles. Le matériel supplémentaire fait l'objet d'une facturation

<b>Entreprises de Boé</b>	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Salle de banquet sans montage	880 €	800 €
	Salle de spectacle sans montage	990 €	900 €
	2 salles sans montage	1 210 €	1 200 €

NB : la prestation montage est proposée en option payante. Le tarif de location comprend 30 tables, 300 chaises plus la tribune pour la salle de spectacle, 30 tables et 300 chaises pour la salle de banquet et 60 tables, 600 chaises et la tribune pour les deux salles. Le matériel supplémentaire fait l'objet d'une facturation.

<b>Nouveaux Services Entreprises et particuliers</b>	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Forfait montage et démontage	0 €	300 €
	Forfait nettoyage 1 salle	0 €	200 €
	Forfait nettoyage 2 salles	0 €	300 €
	Podium	12 €	15 € le panneau de 120 cm / 120 cm

**OBJET : Rapport n°09 - Tarifs et conditions de location des salles et matériels municipaux**

Particuliers de Boé	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Salle de banquet sans montage	440 €	440 €
	Salle de spectacle sans montage	660 €	660 €
	2 salles sans montage	Pas de location possible	

NB : compte tenu du tarif proposé, la prestation installation n'est pas prévue. La salle est louée pour un minimum de 100 personnes.

Associations de Boé	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Salle de banquet sans montage	300 €	300 € / 400 € (*)
	Salle de spectacle sans montage	300 €	300 € / 400 € (*)
	2 salles sans montage	450 €	450 € / 550 € (*)

NB : compte tenu du tarif proposé, la prestation installation n'est pas prévue. La salle est prêtée ou louée pour un minimum de 100 personnes.

(\*) Pour les Associations de Boé, la gratuité est accordée pour la première utilisation d'1 jour par année civile. Le tarif de 300 € s'entend pour la deuxième utilisation d'1 jour et 400 € pour la troisième et dernière utilisation possible.

L'association versera une caution de 1 500 € par location et des arrhes correspondant à 50 % du prix de la location.

Aucune association ne pourra disposer de l'ECFM plus de 7 jours par an.

Si la demande excède 1 jour franc, la deuxième journée sera facturée 100 €, la troisième 100 €, la quatrième 150 €, la cinquième 150 €, la sixième et la septième 200 € chacune.

Partenariats	Désignation	Tarif actuel	proposition
	Salle de banquet avec montage	0 €	500 € (*)
	Salle de spectacle avec montage	0 €	500 € (*)
	2 salles avec montage	0 €	750 € (*)

NB : les partenariats concernent les associations, structures ou entreprises qui intégreraient la programmation culturelle et festive de la Ville de Boé ou présenteraient un intérêt communal. Ces demandes sont soumises à autorisation du Maire après avis de la commission animations festives et culturelles.

(\*) Tarif incompressible correspondant au frais minimum d'entretien, de gestion et de maintenance de l'ECFM personnel compris.

Le partenariat fait l'objet d'une convention qui précise les obligations de chacune des parties (voir modèle en annexe).

**OBJET : Rapport n°09 - Tarifs et conditions de location des salles et matériels municipaux**

**Autres salles et matériels :**

Salle polyvalente de Boé village	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Entreprises, associations et particuliers de Boé	93 €	95 €
	Hors Boé	500 €	500 €

Salle de quartier de Saint-Pierre de Gaubert	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Entreprises, associations et particuliers de Boé	80 €	80 €
	Hors Boé	500 €	500 €

Autres tarifs de location Boé	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Tables	1.60 €	1.70 €
	Chaises	0.60 €	0.70 €

Autres tarifs de location hors Boé	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Tables	2.00 €	2.10 €
	Chaises	1.00 €	1.10 €

Les demandes de location des salles et du matériel font l'objet d'une demande écrite préalable auprès de la Mairie de Boé (service animations culturelle, association et sport) dans un délai préalable qui ne peut excéder 1 an au plus tôt et 2 mois au plus tard (Pour l'espace culturel uniquement).

Toute demande de location ou de prêt de matériel fait l'objet du versement d'une caution et d'arrhes. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Aucun remboursement des arrhes ne pourra être effectué, sauf si la Ville de Boé n'est pas en mesure de respecter ses engagements ou en cas de force majeure.

La "force majeure" est la circonstance exceptionnelle, étrangère à la personne de celui qui l'éprouve, qui a eu pour résultat de l'empêcher d'exécuter les prestations qu'il devait à son

**OBJET : Rapport n°09 - Tarifs et conditions de location des salles et matériels municipaux**

créancier. Pour que la force majeure entraîne un tel effet il est nécessaire que le juge constate que l'événement dont le débiteur se prévaut ait eu une intensité telle, qu'il ne pouvait y résister. Un arrêt de la Première Chambre civile de la Cour de cassation du 6 nov. 2002 ; (Sté Clio "Voyages Culturels" c/ T. : Juris-Data n° 016221 et 1ère Civ. - 30 octobre 2008, BICC n°697 du 1er mars 2009) décide que seule l'irrésistibilité et l'imprévisibilité dans son exécution, dont la survenance doit être appréciées à la date de la conclusion du contrat, caractérise la force majeure.

**II - Considérants et références juridiques**

Vu la délibération n°24-2009 du 23 mars 2009 relative aux tarifs de location des salles et du matériel de la Ville,  
Vu l'avis de la commission culture et fêtes du 10 septembre 2014,  
Vu l'avis du bureau municipal,

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du rapporteur, après en avoir délibéré,

**Décide à L'UNANIMITE de :**

**ADOPTER, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, les nouveaux tarifs et les nouvelles modalités de location des salles et matériels municipaux suivants :**

**Espace culturel François Mitterrand :**

<b>Entreprises De Boé</b>	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Salle de banquet sans montage	880 €	800 €
	Salle de spectacle sans montage	990 €	900 €
	2 salles sans montage	1 210 €	1 200 €

NB : la prestation montage est proposée en option payante. Le tarif de location comprend 30 tables, 300 chaises plus la tribune pour la salle de spectacle, 30 tables et 300 chaises pour la salle de banquet et 60 tables, 600 chaises et la tribune pour les deux salles. Le matériel supplémentaire fait l'objet d'une facturation.

<b>Entreprises de Boé</b>	Désignation	Tarif actuel	Proposition
---------------------------	-------------	--------------	-------------

**OBJET : Rapport n°09 - Tarifs et conditions de location des salles et matériels municipaux**

	Salle de banquet sans montage	880 €	800 €
	Salle de spectacle sans montage	990 €	900 €
	2 salles sans montage	1 210 €	1 200 €

NB : la prestation montage est proposée en option payante. Le tarif de location comprend 30 tables, 300 chaises plus la tribune pour la salle de spectacle, 30 tables et 300 chaises pour la salle de banquet et 60 tables, 600 chaises et la tribune pour les deux salles. Le matériel supplémentaire fait l'objet d'une facturation.

<b>Nouveaux Services Entreprises et particuliers</b>	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Forfait montage – démontage	0 €	300 €
	Forfait nettoyage 1 salle	0 €	200 €
	Forfait nettoyage 2 salles	0 €	300 €
	Podium	12 €	15 € le panneau de 120 cm / 120 cm

<b>Particuliers De Boé</b>	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Salle de banquet sans montage	440 €	440 €
	Salle de spectacle sans montage	660 €	660 €
	2 salles sans montage	Pas de location possible	

NB : compte tenu du tarif proposé, la prestation installation n'est pas prévue. La salle est louée pour un minimum de 100 personnes.

<b>Associations de Boé</b>	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Salle de banquet sans montage	300 €	300 € / 400 € (*)
	Salle de spectacle sans montage	300 €	300 € / 400 € (*)
	2 salles sans montage	450 €	450 € / 550 € (*)

NB : compte tenu du tarif proposé, la prestation installation n'est pas prévue. La salle est prêtée ou louée pour un minimum de 100 personnes.

(\*) Pour les Associations de Boé, la gratuité est accordée pour la première utilisation d'1 jour par année civile. Le tarif de 300 € s'entend pour la deuxième utilisation d'1 jour et 400 € pour la troisième et dernière utilisation possible.

**OBJET : Rapport n°09 - Tarifs et conditions de location des salles et matériels municipaux**

L'association versera une caution de 1 500 € par location et des arrhes correspondant à 50 % du prix de la location.

Aucune association ne pourra disposer de l'ECFM plus de 7 jours par an.

Si la demande excède 1 jour franc, la deuxième journée sera facturée 100 €, la troisième 100 €, la quatrième 150 €, la cinquième 150 €, la sixième et la septième 200 € chacune.

Partenariats	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Salle de banquet avec montage	0 €	500 € (*)
	Salle de spectacle avec montage	0 €	500 € (*)
	2 salles avec montage	0 €	750 € (*)

NB : les partenariats concernent les associations, structures ou entreprises qui intégreront la programmation culturelle et festive de la Ville de Boé ou présenteront un intérêt communal. Ces demandes sont soumises à autorisation du Maire après avis de la commission animations festives et culturelles.

(\*)Tarif incompressible correspondant au frais minimum d'entretien, de gestion et de maintenance de l'ECFM personnel compris.

Le partenariat fait l'objet d'une convention qui précise les obligations de chacune des parties (voir modèle en annexe).

**Autres salles et matériels :**

Salle polyvalente de Boé village	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Entreprises, associations et particuliers de Boé	93 €	95 €
	Hors Boé	500 €	500 €

Salle de quartier de Saint-Pierre de Gaubert	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Entreprises, associations et particuliers de Boé	80 €	80 €
	Hors Boé	500 €	500 €

Autres tarifs de location Boé	Désignation	Tarif actuel	Proposition
-------------------------------	-------------	--------------	-------------

**OBJET : Rapport n°09 - Tarifs et conditions de location des salles et matériels municipaux**

	Tables	1.60 €	1.70 €
	chaises	0.60 €	0.70 €

Autres tarifs de location hors Boé	Désignation	Tarif actuel	Proposition
	Tables	2.00 €	2.10 €
	chaises	1.00 €	1.10 €

Les demandes de location des salles et du matériel font l'objet d'une demande écrite préalable auprès de la Mairie de Boé (service animations culturelle, association et sport) dans un délai préalable qui ne peut excéder 1 an au plus tôt et 2 mois au plus tard (Pour l'espace culturel uniquement).

Toute demande de location ou de prêt de matériel fait l'objet du versement d'une caution et d'arrhes. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte.

Aucun remboursement des arrhes ne pourra être effectué, sauf si la Ville de Boé n'est pas en mesure de respecter ses engagements ou en cas de force majeure.

La "force majeure" est la circonstance exceptionnelle, étrangère à la personne de celui qui l'éprouve, qui a eu pour résultat de l'empêcher d'exécuter les prestations qu'il devait à son créancier. Pour que la force majeure entraîne un tel effet il est nécessaire que le juge constate que l'événement dont le débiteur se prévaut ait eu une intensité telle, qu'il ne pouvait y résister. Un arrêt de la Première Chambre civile de la Cour de cassation du 6 nov. 2002 ; (Sté Cléo "Voyages Culturels" c/ T. : Juris-Data n° 016221 et 1ère Civ. - 30 octobre 2008, BICC n°697 du 1er mars 2009) décide que seule l'irrésistibilité et l'imprévisibilité dans son exécution, dont la survenance doit être appréciées à la date de la conclusion du contrat, caractérise la force majeure.

Au registre sont les signatures. Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le conseil,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,

Monsieur Joël JOSEPH

M. Christian Dézalos

